



Mâcon, 19 mai 2020

INFORMATION

Le 14 mai, 446 écoles de Saône-et-Loire (sur un total de 554) ont ouvert à nouveau. 36 écoles ouvriront à compter du 25 mai, ce qui représente 87 % des écoles. 30 % des élèves des niveaux prioritaires (grande section maternelle, CP et CM2) ont fait leur retour en classe le 14 mai.

Un protocole national sanitaire fixe les règles pour chaque temps de la vie de classe. Il a guidé les équipes des collectivités, les enseignants et les inspecteurs de l'Éducation nationale (I.E.N) pour mettre en place une organisation sécurisée de l'accueil des personnels et des enfants. 15 enfants sont accueillis au maximum en classe. Les enseignants ont été formés les 11 et 12 mai aux gestes barrières, à la mise en place du protocole sanitaire et à l'utilisation du masque. Il est recommandé pour l'ensemble des personnels et obligatoire lorsque les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées. Les enfants ont également été sensibilisés aux gestes barrières et de l'avis de tous les professionnels sont très respectueux de ces règles. Félicitations à eux. Ils sont les ambassadeurs auprès de nous et de leurs parents pour qu'en toute circonstance et dans tout lieu, ces gestes soient adoptés.

En Saône-et-Loire, cette reprise s'est déroulée avec succès grâce à l'engagement des directeurs d'écoles, des personnels de l'Éducation nationale, mais aussi des maires et de l'ensemble des collectivités territoriales concernés qui ont travaillé avec pragmatisme et une volonté de faire au mieux. Le préfet, les sous-préfets, le directeur académique des services de l'Éducation nationale et les I.E.N sont à la disposition des maires et des directeurs d'école pour les aider à poursuivre leur action.

Le retour des enfants à l'école est un impératif pédagogique et un impératif de justice sociale. Cette reprise avec le respect strict des gestes barrières doit donner confiance aux parents.